

Nouvelle monnaie à Montreuil

ÉCONOMIE Une association va lancer cet été des billets libellés en « pêches » pour payer ses courses chez des commerçants locaux. Sur le modèle d'un système qui marche en Suisse

HERVÉ GUÉNOT

Remue-ménages au sein de l'association Montreuil en transition, qui prépare pour cet été une monnaie locale alternative à l'euro. Pour désigner cette monnaie, trois noms sont en piste : la pêche (en référence aux murs à pêches locaux), l'épi, le méliès (le cinéaste a eu des studios à Montreuil). Rien n'est encore décidé, mais la pêche tient la corde. D'origine associative, l'idée est élaborée collectivement : une centaine de personnes suivent le projet. « Nous avons eu deux soirées fondatrices, une campagne participative est en cours pour décider du nom et du graphisme des billets. Une campagne d'information va être lancée auprès des commerçants », explique Bastien Yverneau, animateur de l'association.

Comment utiliser cette monnaie alternative ? Contrairement aux Systèmes d'échanges locaux (SEL), la pêche permettra de faire ses courses chez les commerçants, de régler les artisans ou les professions libérales. Légalement, le billet libellé en pêche aura le statut d'un bon d'achat, comme un ticket restaurant, accepté par les entreprises qui s'associent au projet. L'objectif est clair : créer une monnaie alternative à l'euro avec un projet économique et citoyen. « Notre dimension est modeste. Mais il n'y a pas de limite à

pas à toute une région. Ainsi le WIR est une monnaie interentreprises suisse, système remarquable par sa stabilité qui concerne une PME helvétique sur cinq et brasse un milliard d'euros par an », décrit Bastien Yverneau.

Les euros échangés placés dans une banque éthique

Concrètement, la pêche sera à parité avec l'euro : 1 pêche = 1 €. Il existera des billets (pas de pièces) de 1, 2, 5 10, 20, 50 pêches. Le commerçant rendra la petite

monnaie en euros. L'on s'approvisionnera dans un comptoir d'échanges. Pour 50 €, on obtiendra 50 pêches. « Utiliser la pêche suppose un réseau de commerçants qui acceptent cette monnaie. Les clients iront plutôt chez celui qui participe au réseau. Cette monnaie donnera donc une visibilité au commerçant qui bénéficiera des avantages d'une super-carte de fidélité », argumente Bastien Yverneau.

Pour faire fonctionner le système, il lui faut d'abord une solidarité

économique. « Lorsqu'on échangera ses euros contre des pêches, ces euros seront placés dans une banque éthique, ce qui constituera un fonds de garantie pour la monnaie locale. Les euros retirés du circuit monétaire seront remplacés par une somme équivalente en pêches. S'il y a un problème, la reconversion est immédiate », dit encore Bastien Yverneau.

Et le risque de faux billets ? Bastien Yverneau le balaie. « De la même façon qu'un ticket restaurant est infalsifiable, le billet libellé en pêches le sera aussi. Nous avons pris tous les contacts nécessaires avec des imprimeurs pour réaliser ces billets. » Pour démarrer, 50.000 pêches vont être imprimées.

Comment assurer la pérennité de ce système monétaire alternatif ? Une association spécifique va être créée et cinq à six personnes seront nécessaires au fonctionnement du système. Les cotisations des particuliers, des acteurs économiques, des institutions locales permettront de générer les revenus de cette association. Pour améliorer ces revenus, on envisage un « mahus de reconversion », peut-être 3 à 5 % prélevés lorsqu'on change des pêches en euros. Utopie ? « Non ! Si chacun a la volonté de s'approprier le système, martèle Bastien Yverneau, l'économie et la politique nourraient



Échange cours de rollers contre bricolage

LA CRÉATION de « monnaies complémentaires » et de systèmes d'échanges non marchands est encouragée par la Région. Le conseil régional vient de lancer un appel à projets qui court jusqu'au 30 mai. À la clé, jusqu'à 50.000 € de subventions. À Paris, par exemple, ce sont les accorderies qui se développent, inspirées d'une expérience

sans déboursier d'argent. En gros, un cours de cuisine contre du bricolage (en heures de services rendus). Trois nouvelles accorderies viennent d'ouvrir début avril dans les 14^e, 18^e et à Belleville. La première accorderie parisienne, inaugurée en 2011, dans le 19^e, est un succès : plus de 500 inscrits et 1.500 savoir-faire échangés, l'équivalent de 2.300 heures de

TÉLEX



« Les Rochers dans le ciel » de Didier Marcel. MAIRIE DE PARIS

Tout sur l'art du tram

Aujourd'hui, et durant plusieurs dimanches à venir, découvrez une exposition d'art contemporain en plein air : les œuvres surprenantes, installées le long du nouveau tram T3. Une jolie balade de deux heures et demie avec deux guides et des tablettes numériques. L'agence Dédale emmène de petits groupes sur une partie du parcours. Deux thèmes de promenades : « L'art change la ville » et « Les coulisses de l'art public », comment par exemple des rochers ont été perchés en l'air, sur des mâts... « Nous avons eu l'idée de ces balades artistiques en voyant le succès des réunions publiques lors du chantier du tram », explique Bruno Julliard, adjoint au maire de Paris chargé de la Culture, l'objectif est de donner des clefs aux Parisiens. » Pour aujourd'hui à 15 h, il reste encore quelques places...

Inscriptions sur promenades-t3@dedale.info, tarifs : 8 €, 5 € (réduit), gratuit pour les moins de 18 ans.